



Le 27 août 2020

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

1. Groupe-repère et local de votre enfant

Sur l'état de compte envoyé le 24 août, le groupe-repère de votre enfant apparaît en haut à droite (*sous le nom de votre enfant*). Lors de sa première journée d'école, votre enfant devra se diriger au local attribué à son groupe-repère. Une équipe du personnel accueillera votre enfant à son arrivée.

Veillez cliquer sur lien suivant pour accéder au tableau : [groupe-repère/local](#)

2. Organisation scolaire

Comme l'organisation scolaire telle que vous la connaissiez a été revue et corrigée en fonction de la situation actuelle reliée à la COVID-19 et des consignes du MEES (ex. : groupes fermés pour tous les élèves de l'école, local assigné à un seul groupe, etc.), le cloisonnement des horaires a rendu impossible la formation des groupes profils et l'offre des cours à options. Seuls les élèves de la troisième secondaire bénéficieront du profil art plastique. Nous sommes conscients que ces ajustements viennent déstabiliser l'année en cours, mais sachez que nous avons travaillé fort pour respecter le plus possible le parcours scolaire de votre enfant.

Nous sommes conscients que ces mesures engendreront de la déception chez nos élèves et qu'un moment d'adaptation sera requis. Toutefois, soyez assurés que nous avons travaillé dans l'optique d'offrir un milieu de vie sécuritaire et stimulant malgré le contexte. Nous comptons sur la collaboration de tous afin de maintenir ce qui est notre priorité : s'unir pour la réussite!

Nous vous invitons à consulter la documentation suivante en lien avec le retour en classe des élèves : <https://www.csdgs.qc.ca/coronavirus>

3. Casiers

Les casiers seront assignés ultérieurement cette année et seront attribués en fonction du groupe-classe de chaque élève. D'ici là, ces derniers auront la permission spéciale d'apporter en classe leurs effets scolaires et leur lunch dans leur sac à dos. S'il le désire, votre enfant pourra décider d'apporter chaque jour les cahiers dont il aura besoin pour ses cours à l'horaire.



4. Rentrée progressive

L'année scolaire s'amorcera par une rentrée progressive durant laquelle chaque secteur se présentera uniquement selon l'horaire ci-dessous, et ce, selon les heures régulières de l'école de **7 h 45 à 14 h 15**. Aucun parent n'aura à se présenter à l'école. Les élèves recevront leurs manuels scolaires et leurs cahiers d'activités lors de cette rentrée progressive. Ils devront également apporter leurs effets scolaires lors de la première journée.

31 AOÛT 2020	1 ^{er} SEPTEMBRE 2020	2 SEPTEMBRE 2020	3 SEPTEMBRE 2020
Adaptation scolaire DÉFIS (gr. 960/961) FPT-DI (gr. 964) GCPFP (gr. 963) TSA-FMS (gr. 968) TSA-FPT (gr. 990/991/992)	Adaptation scolaire FMS (gr. 970/971/972) FPT (gr. 980/984/988)	Adaptation scolaire GAER 1 ^{er} et 2 ^e cycle (gr. 913/914) GADP (gr. 950/951/952)	Début de l'horaire des cours réguliers pour tous les élèves de l'école selon l'horaire du jour 4
Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) 1 ^{re} à 5 ^e secondaire	PEP et Pré-DEP	Secteur régulier 5 ^e secondaire G-6	
PISPC en soutien informatique 4 ^e et 5 ^e secondaire (début de l'horaire des cours réguliers)	Secteur régulier 3 ^e et 4 ^e secondaire	Sport-études 1 ^{re} à 5 ^e secondaire	
	PISPC en soutien informatique 4 ^e et 5 ^e secondaire (début de l'horaire des cours réguliers)	PISPC en soutien informatique 4 ^e et 5 ^e secondaire (début de l'horaire des cours réguliers)	
Les élèves doivent se présenter uniquement lors de la journée attitrée à leur niveau.			

5. Période du midi

Le service de repas de l'école sera disponible dès le premier jour de classe et vous pouvez consulter le [menu](#) de celui-ci sur le site Internet de l'école, sous l'onglet « Élèves/Cafétéria ».

Les micro-ondes de l'école ne pourront être utilisés jusqu'à nouvel ordre, et ce, pour des raisons sanitaires. Il est donc essentiel de prévoir un repas froid ou d'utiliser le service de la cafétéria pour les diners qui se tiendront principalement en classe, car l'espace requis pour respecter les consignes de distanciation sociale de 1 mètre obligatoire entre les élèves ne faisant pas partie du même groupe-classe n'est pas possible.



6. Transport assuré par le parent

Afin d'assurer la sécurité de tous, vous devrez déposer et récupérer votre enfant au Centre multisport (Aréna).

7. Utilisation du deuxième transport

Si votre enfant désire entre autres se présenter à une récupération de 14 h 30 à 15 h 50, un deuxième service de transport est offert aux élèves pour l'année scolaire. De plus, ce service permet aux parents d'éviter de se déplacer à 16 h, advenant le cas où leur enfant aurait été convoqué en retenue, de 14 h 30 à 15 h 50. Le service est offert du lundi au vendredi. Veuillez prendre note que ce transport n'est pas le même circuit que le transport de 14 h 30. **Il s'agit d'un point de chute par municipalité.**

Voici les municipalités desservies par le service du 2^e transport :

- Châteauguay;
- Léry;
- Mercier;
- St-Isidore;
- St-Michel;
- St-Rémi;

8. Mesures sanitaires en vigueur

Des mesures sanitaires respectant les consignes de la Santé publique ont donc été mises en place dans le but de protéger la santé de nos élèves et celle de notre personnel. Voici donc un rappel des règles qui s'appliqueront dès la rentrée scolaire.

- Port du couvre-visage obligatoire pour tous les élèves (**achat requis puisqu'il n'est pas couvert par la gratuité scolaire**) et les membres du personnel lors des déplacements dans les aires communes (corridors, cafétéria, gymnase, etc.) et dans le transport scolaire. Il pourra retirer son masque lorsqu'il sera dans sa classe. La distanciation n'a pas d'importance pour un même groupe-classe. L'élève qui souhaite garder son masque en tout temps pourra le faire.
- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie de l'école et lors de tout déplacement. Des stations de désinfections se retrouvent à chaque entrée de l'école, à la cafétéria, à l'entrée des gymnases ainsi que dans tous les locaux de l'école.
- Limitation au maximum des contacts entre élèves de groupes différents;
- Respect de la distanciation physique :
 - Un mètre de distance entre deux élèves de groupes différents;
 - Deux mètres de distance entre un élève et un membre du personnel qui ne porte pas de matériel de protection individuelle.
- Aucun échange de matériel entre les élèves et nettoyage régulier de son poste de travail.

N. B. Ces mesures sanitaires sont évolutives et peuvent changer au gré de l'évolution de la pandémie.

9. Port du couvre-visage pour les parents et les visiteurs

Afin d'assurer un environnement sécuritaire, nous vous demandons votre collaboration pour limiter vos visites dans l'établissement. Dans le cas d'une urgence, le port du couvre-visage dans l'école sera obligatoire pour tous les parents et les visiteurs, et ce, en toute circonstance. Les visiteurs devront donc s'assurer d'avoir en leur possession leur propre couvre-visage. Notez que vous devrez vous présenter à l'administration de l'école, signer le registre et respecter la distanciation sociale de 2 mètres avec votre interlocuteur.



Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries
Québec

École secondaire Louis-Philippe-Paré
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031
Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca>
Courriel : lpp@csdgs.qc.ca

S'unir pour la réussite!



10. Première rencontre de parents

Compte tenu des circonstances et de l'incapacité de respecter les règles de distanciation sociale émises par la Santé publique, la première rencontre de parents du 17 septembre est annulée. Les enseignants communiqueront ultérieurement avec les parents.

11. Assemblée générale annuelle (AGA)

L'assemblée générale annuelle pour l'élection des parents qui siègeront au Conseil d'établissement aura lieu le 17 septembre. (modalités à venir).

12. Postes à retenir pour communiquer avec l'école (514-380-8899 + poste)

Pour signaler **une absence**, composez le poste **7688**;
Pour joindre le secrétariat de **l'adaptation, du PEP et du Pré-DEP**, composez le poste **5485**;
Pour joindre le secrétariat du **régulier et du G-6**, composez le poste **4481**;
Pour joindre le secrétariat du **PÉI, du PISPC et du Sport-études**, composez le poste **5484**;
Pour toute autre information, composez le poste 5480.

13. Communications aux parents

L'ensemble des communications (lettres ou envois) se feront par courriel. Il est donc important de jeter un coup d'œil à votre boîte courriel de façon régulière afin de vous assurer de recevoir l'ensemble des documents envoyés par l'école.

Si vous changez d'adresse courriel, d'adresse ou de numéro de téléphone, il est important d'aviser la secrétaire de niveau de votre enfant.

Notez que tous les renseignements généraux, la documentation et les communications aux parents se retrouvent sur le site de l'école qui est mis à jour de façon quotidienne : <https://lpp.csdgs.qc.ca>.

Veuillez télécharger l'application mobile Mozaïk-Portail pour recevoir une foule d'informations qui vous permettra de faire le suivi des publications versées par le personnel de l'école.

Pour y accéder : <https://www.csdgs.qc.ca/portailparents>

En vous souhaitant une belle rentrée scolaire malgré les circonstances atypiques!

Patrick Tremblay
Directeur
PT/mcc

